

Bessières, le 29 mai 2020

L'équipe de direction

Aux parents des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>.

La Principale  
F. LENZINI

Affaire suivie par  
Le secrétariat  
Téléphone  
05.61.11.16.70  
Fax  
05.61.11.16.71  
Mél.

[0312799z@ac-toulouse.fr](mailto:0312799z@ac-toulouse.fr)

245, Avenue Aimé Césaire  
31660 - BESSIERES

## DOCUMENT A CONSERVER POUR LA RENTREE

Madame, Monsieur,

Le collège Adrienne BOLLAND aura le plaisir d'accueillir votre enfant à la prochaine rentrée.

La classe de 6<sup>ème</sup> représente pour votre enfant et pour vous un grand changement. Conscients de cela, et d'autant plus en cette période si particulière, nous souhaitons vous communiquer quelques dates importantes et informations utiles afin de vous permettre de vous organiser au mieux et d'appréhender sereinement cette étape importante de la scolarité de votre enfant.

Bien cordialement,

L'équipe de direction,

Florence LENZINI et Nelly BOURNIER.

### INSCRIPTIONS :

Le dossier d'inscription de votre enfant vous est transmis dans ce courrier. Merci de le compléter et de le rapporter complet **le mercredi 10 juin entre 8h30 et 17h**, au collège. **Compte-tenu du contexte sanitaire, vous devez impérativement réserver un créneau de rendez-vous en vous connectant sur le planning mis à votre disposition :** <https://evento.renater.fr/survey/inscription-des-6emes-i08fih8u>

En cas d'impossibilité absolue, veuillez contacter le secrétariat du collège.



## JOURNEE DE DECOUVERTE ET D'INTEGRATION et REUNION D'INFORMATION PARENTS:

2/5

Les années précédentes, nous organisons l'accueil des futurs élèves de 6<sup>ème</sup> lors d'une journée complète, les premiers jours du mois de juillet. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir les parents pour une visite rapide et une présentation de l'établissement en réunion plénière.

Les conditions sanitaires actuelles rendent impossible ce type d'organisation.

L'équipe de vie scolaire est donc en train de travailler à la réalisation d'un petit film de présentation virtuelle du collège qui sera très bientôt disponible sur la page d'accueil de notre ENT <http://adrienne-bolland.ecollege.haute-garonne.fr/>

Enfin, nous ne connaissons pas encore les conditions de reprise en septembre mais chaque année, seuls les 6<sup>ème</sup> sont accueillis le premier jour afin de se familiariser avec leur collège et un séjour d'intégration est organisé quelques semaines après la rentrée (sous réserves de conditions sanitaires favorables).

### L'ENT DU COLLEGE :

Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur l'ENT (espace numérique de travail) du collège concernant la vie de l'établissement, les projets pédagogiques, les informations administratives, des ressources pédagogiques....

<http://adrienne-bolland.ecollege.haute-garonne.fr/>

N'hésitez pas à vous y rendre régulièrement pour y trouver toutes informations concernant la vie du collège. Peu de temps après la rentrée, vous recevrez, en tant que nouveaux parents d'élèves, un identifiant et un mot de passe afin de découvrir toutes les fonctionnalités en tant que personne identifiée. Il est très important que les parents utilisent leurs propres identifiants et mots de passe (pas ceux des élèves) car ils n'ont pas accès aux mêmes rubriques ni aux mêmes informations.

### TRANSPORTS SCOLAIRES :

Les élèves scolarisés au collège bénéficient d'un service de transport scolaire géré et organisé par le Conseil départemental de la Haute Garonne (conditions : résider sur le secteur et à plus d'un kilomètre du collège). Vous devrez inscrire directement votre enfant au service des transports sur le site du Conseil Départemental à l'adresse suivante :

[www.transportsscolaires.haute-garonne.fr](http://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr) (au début du mois de juin). Pour toutes questions relatives aux circuits (points de montée et descentes des bus) voir avec les mairies ou avec le service des transports du CD31.

### LISTE DES FOURNITURES :

Elle est transmise dans les dossiers d'inscription et sera en ligne sur l'ENT à l'adresse suivante : <http://adrienne-bolland.ecollege.haute-garonne.fr/>



## LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT :

3/5

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont d'environ 150 élèves pour le niveau 6ème (environ 615 élèves au total sur le collège). Il y aura 5 classes de 6ème, et l'une d'entre elles accueillera votre enfant. Les classes seront construites en collaboration avec les professeurs des écoles. La liste des classes ne sera connue qu'à la rentrée scolaire.

**L'emploi du temps** s'étendra sur cinq jours (matinée uniquement pour le mercredi et repas possible ce jour-là avec départ des bus à 13h15). L'amplitude est comprise entre 8h15 et 17h00. En dehors de ces horaires, les élèves ne sont pas accueillis dans le collège. Le début de la journée pédagogique est fixé à 8h25.

Traditionnellement l'emploi du temps de rentrée est valable les deux premières semaines, et peut faire l'objet d'un remaniement à compter de la troisième semaine. Par la suite, vous constaterez de nombreux aménagements ponctuels en cours d'année qui seront liés à la vie de l'établissement : sorties scolaires, voyages, animations et projets spécifiques, et parfois aussi des formations et absences techniques que nous nous efforçons de réduire autant que possible.

Vous disposerez dès la rentrée d'un accès personnel à l'ENT. De très nombreuses informations seront disponibles sur ce site, et en particulier, l'emploi du temps au jour le jour de votre enfant mais aussi ses résultats et sa situation en matière de vie scolaire (absence, retard, incident...)

En 6<sup>ème</sup>, l'activité pédagogique hebdomadaire est la suivante :

4h d'EPS, 4h30 de français, 4h30 de mathématiques, 3h d'Histoire, géographie et éducation morale et civique, 1h30 de technologie, 1h30 de sciences de la vie de la terre, 1h de sciences physiques, 1h d'arts plastiques, 1h d'éducation musicale et 4h de langue vivante 1 (anglais). Au sein de ces horaires de cours, sont intégrés 3h00 d'accompagnement personnalisé, conformément à la réforme des collèges.

Soit un total de 26h00 hebdomadaire et une dizaine de professeurs différents.

Au sein de l'emploi du temps des études dirigées sont positionnées durant la journée, entre deux heures de cours. Un assistant d'éducation assure le suivi des élèves de la classe durant ces heures et un petit groupe d'élèves volontaires est pris spécifiquement en charge par un autre adulte (enseignant ou assistant d'éducation). Cette organisation particulière s'inscrit dans le projet national intitulé « devoirs faits ». Une présentation plus exhaustive vous en sera faite à la rentrée.

### **Repas, pause méridienne**

Votre enfant sera très probablement demi-pensionnaire et il déjeunera donc 4 ou 5 fois par semaine au collège. Les DP4, ne déjeunent pas au collège le mercredi contrairement aux DP5.

La demi-pension est assurée dès 11h30 et jusqu'à 13h00. Les personnels de la vie scolaire se chargent de son organisation. La facturation sera émise en trois fois (octobre, février et avril) pour un total annuel de 455 euros pour les DP4 et 495 euros pour les DP5 (données 2019-2020). Afin de limiter le gaspillage alimentaire observé particulièrement le mercredi, les élèves DP5 qui, pour quelque raison que ce soit, ne mangeront pas au collège 3 mercredis dans un trimestre, passeront DP4 au trimestre suivant.

Une aide financière à la restauration scolaire, partielle ou totale, peut vous être accordée par le conseil départemental (voir notice dans le dossier d'inscription).

En fonction de nos possibilités et de l'emploi du temps de votre enfant, celui-ci pourra participer à des activités durant la pause méridienne (ateliers culturels, ou



sportifs, activités proposées par le CLAC = centre de loisir associé au collège). L'association sportive du collège (UNSS) propose aussi des activités durant la pause méridienne, en plus du mercredi après-midi : athlétisme, danse, Badten... Ces activités seront présentées par les enseignants d'EPS en début d'année.

### Horaires de sortie

Sans reprendre totalement le règlement intérieur que nous vous invitons à lire en détail avec votre enfant (il sera inclus dans le carnet de correspondance, distribué le jour de la rentrée), nous souhaitons attirer votre attention sur ce que nous appelons le régime des entrées et sorties.

A la rentrée, les familles choisissent le régime de sortie de leurs enfants. Ce régime pourra être modifié en cours d'année en concertation avec la CPE.

Elèves externes	Elèves demi-pensionnaires		
	Rouge	Orange	Vert
Les élèves externes peuvent entrer au collège pour leur première heure de cours et quitter le collège après la dernière heure de la demi-journée, y compris en cas d'absence prévue ou imprévue d'un professeur, sauf avis contraire du responsable légal.	L'élève est présent dans l'établissement sur la totalité de l'amplitude horaire de l'établissement, indépendamment de son emploi du temps.	L'élève est présent dans l'établissement selon son emploi du temps régulier.	L'élève est présent dans l'établissement selon son emploi du temps régulier : il peut entrer pour la première heure de cours effective de la journée et quitter l'établissement après la dernière heure de cours effective. De plus, <b>en cas d'absence de professeur signalée aux familles via l'ENT ou le carnet de correspondance</b> , l'élève est autorisé à entrer ou à sortir de l'établissement en début et fin de journée.

La possibilité qui est donnée aux élèves de bénéficier d'une sortie anticipée a pour but de leur permettre de regagner leur domicile ; aucun élève soumis à ce régime ne devra rester aux abords du collège. Compte tenu de leur autonomie très relative, nous recommandons aux parents des élèves de 6<sup>ème</sup> d'être prudents dans les choix qu'ils opèrent.

### LA RENTREE SCOLAIRE :

La rentrée de votre enfant devrait normalement se faire le mardi 1<sup>er</sup> septembre à 08h30 pour une journée complète jusqu'à 17h00.

**Cette information est soumise à des réserves liées** aux conditions sanitaires. Elle sera confirmée à la fin du mois d'août sur l'ENT du collège.

L'accueil est possible à partir de 08h15. Ce jour-là seuls les élèves de 6<sup>ème</sup> seront présents, la prise en charge sera assurée à la fois par le service de vie scolaire et le professeur principal. Seront distribués les carnets de correspondance, documents administratifs et les différents codes d'accès (passage au self, ENT et réseau pédagogique).

L'emploi du temps sera remis aux élèves et commenté, le règlement intérieur sera explicité, une découverte de l'établissement sera proposée.



5/5

Les transports scolaires fonctionneront normalement. Prévoir un cartable allégé (une trousse, un agenda ou cahier de textes, quelques feuilles simples et cahier de brouillon peuvent suffire). Le lendemain, mercredi 2 septembre, les élèves de 6<sup>ème</sup> seront de nouveau avec leur professeur principal le matin tandis que les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> seront accueillis par leur professeur principal.

## AUTRES INFORMATIONS

### **Circulation**

Une partie du parking (face au gymnase) est strictement réservée aux bus, il en va de la sécurité de vos enfants.

Le parking à l'entrée du collège ne se prête pas à un dépôt minute : potentiellement, vous êtes environ 1 200 pères ou mères à pouvoir déposer votre enfant. Vous pouvez les déposer en toute sécurité sur le parking situé derrière le gymnase ou en vous arrêtant au fond du parking du collège sans bloquer la circulation. L'arrêt, même rapide devant le portail est dangereux et source de problème. De même, l'attente, en double file ou sur les bordures gêne la circulation des autres véhicules.

En outre, dans le cadre du plan Vigipirate, le stationnement devant les établissements scolaires est interdit.

Merci d'y être particulièrement attentifs.

### **Réunions de rentrée**

Le jour de la rentrée, nous ne serons pas en mesure d'accueillir massivement tous les parents. Vous pourrez accompagner vos enfants dans la cour jusqu'à leur prise en charge par le professeur principal (vers 9h, tous les élèves devraient être en classe).

Nous aurons, quelques jours avant, pris le temps nécessaire à une rencontre avec vos représentants (FCPE et association ABC), afin de leur transmettre les informations techniques de rentrée et de relever les demandes qui auraient pu leur être transmises. N'hésitez pas à vous rapprocher de ces deux associations pour obtenir d'éventuelles informations complémentaires.

([fcpecollegeadriennebolland@gmail.com](mailto:fcpecollegeadriennebolland@gmail.com) et [ape.adriennebolland@gmail.com](mailto:ape.adriennebolland@gmail.com) )

Vous serez invités à une réunion pédagogique autour de la deuxième semaine après la rentrée, afin de rencontrer l'équipe pédagogique qui vous présentera ses attentes et ses recommandations pour que votre enfant réussisse au mieux son année de 6<sup>ème</sup>.

Nous espérons que ces informations pratiques vous aideront à mieux appréhender l'arrivée de votre enfant au collège et demeurons disponibles si besoin.

Adresse mail du collège : [0312799Z@ac-toulouse.fr](mailto:0312799Z@ac-toulouse.fr)